

Probleme de voisinage terrain

Par titoune, le 08/01/2015 à 16:40

bonjour,

J'ai acheté une maison dont le terrain est en pente. Ma voisine m'a demandé de faire le nécessaire afin que la terre ne tombe pas chez elle or elle refuse toutes les propositions qui lui ont été faite pour remédier à ce souci (par un exemple la création d'un mur de soutènement). Ma question est la suivante : En cas de catastrophe pourrais je invoquer le fait qu'elle ait refusé toutes mes propositions ?

Merci

Par aguesseau, le 08/01/2015 à 20:10

bjr,

il vous appartient de faire les travaux nécessaires sur votre terrain qui ne nécessite pas à mon avis l'accord de votre voisine.

rien ne vous interdit de faire le mur de soutènement chez vous. cdt

Par titoune, le 09/01/2015 à 12:27

bonjour,

Merci Par alterego, le 09/01/2015 à 17:12 Bonjour, Le mur sera construit sur votre terrain, en quoi pourrait-il être une nuisance pour elle ? Visuelle ou autre. Sa destination n'est pas de plaire aux caprices de madame mais de protéger son terrain d'un éventuel glissement de vos terres. Quelle serait la hauteur du mur? Cordialement Par titoune, le 12/01/2015 à 11:01 Bonjour, le mur serait d'environ 2 m Merci

le souci c'est qu'elle me menace de porter plainte car ce mur pourrait être selon elle une

Par Lag0, le 23/01/2015 à 16:45

nuisance visuelle

[citation]J'ai acheté une maison dont le terrain est en pente.[/citation] Bonjour,

Cet état de fait est-il naturel ou la pente a été créée artificiellement ? Car selon le cas, les choses sont différentes...